



# Avec des mots Médiation

Espace de formation et de recherche

Jun 2024

## LA MÉDIATION FAMILIALE EN MILIEU CARCÉRAL

Un conjoint, une compagne, des enfants, un frère, une mère... c'est souvent le dernier, le seul, le meilleur lien d'un détenu avec la société et avec lui-même.

« Voilà comment j'ai découvert qu'il manquait quelque chose entre l'intra et l'extra-muros au cours de mes dix années de visiteuse de prison »<sup>1</sup>.

- Comment le couple, les membres d'une famille, les parents séparés ou non, peuvent-ils se parler lors de l'incarcération de l'un d'eux ?
- Peuvent-ils conserver une relation, laquelle et comment ?
- Comment peuvent-ils contribuer à la préparation de la sortie et éventuellement concevoir le retour dans la famille ?

La médiation familiale pourrait être une clé qui fait médiation entre détention et liberté au sein de la famille.

Cette formation propose des pistes concrètes pour répondre à ces questionnements et prolonger la réflexion avec les différents acteurs et actrices de terrain. Elle invite aussi les participant.e.s à questionner les principes éthiques auquel ce contexte nous renvoie : Liberté, responsabilité, compétence, déontologie.

Comment peuvent-elles être abritées dans cet univers incomparable ?

### ❖ **Formatrice et formateur :**

- **Elisabeth Schmitlin<sup>2</sup>** : médiatrice familiale diplômée d'état. Après 10 années de visiteuse de prison, elle exerce la médiation familiale depuis 12 ans ; actuellement en milieu fermé à la prison de la Santé à Paris et en milieu ouvert (peines alternatives) et au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Paris. Exerce également la médiation familiale en libéral.
- **Pierre Jakob** : philosophe, animateur d'atelier de philosophie en prison et auteur.

**Elisabeth Schmitlin et Pierre Jakob sont à l'origine en 2009 de la création de l'action de médiation familiale en milieu carcéral à la maison d'arrêt d'Amiens.**

❖ **Public concerné<sup>3</sup>** : Médiateurs et médiatrices familiales, personnes concernées par le thème exerçant en intra comme en extra-muros : juges, avocats, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, travailleurs sociaux, professionnels du secteur judiciaire et carcéral, visiteurs de prisons, aumôniers de diverses confessions et tous les intervenants de la prison (médecins, infirmiers, psychologues, professeurs de l'éducation nationale, intervenants au niveau des activités socioculturelles).

❖ **Nombre de participant.e.s** : de 8 à 14.

❖ **Prérequis** : Aucun

<sup>1</sup> Propos de Elisabeth Schmitlin

<sup>2</sup> Auteure du livre « Au coeur de la prison, la médiation familiale », Chroniques sociales, mars 2020

<sup>3</sup> Les professionnel.le.s en situation de handicap peuvent contacter la référente handicap pour échanger sur l'organisation nécessaire.

❖ **Lieu<sup>4</sup>** : Lille (NORD)

❖ **Durée** : 2 ½ journées, soit 15h de formation

❖ **Dates et horaires** :

- Mercredi 5 juin 2024 : 13h30 – 17h30
- Jeudi 6 juin 2024 : 9h-12h30 / 14h-17h
- Vendredi 7 juin 2024 : 9h-12h30 / 14h-16h

❖ **Objectifs** :

Afin de pratiquer la médiation familiale en milieu carcéral et en milieu ouvert (peines alternatives) :

- Identifier ses représentations concernant ce lieu « redouté » qu'est l'incarcération
- Découvrir les spécificités de l'univers carcéral
- Concevoir l'accueil des personnes détenues et le membre de leur famille
- Savoir construire des coopérations interprofessionnelles notamment avec les professionnel.le.s du SPIP
- Savoir construire un co-financement

❖ **Contenu** :

- Les aspects sociologiques, psychologiques et juridiques de l'enfermement
- Les étapes concrètes des différents dispositifs : temporalité, médiation en présence, médiation indirecte
- Les différentes demandes des personnes détenues ou d'un membre de la famille
- Les limites du dispositif
- Le soutien financier de l'action

❖ **Modalités pédagogiques** :

- **Formation en présence**
- Démarche interactive et réflexions à partir de situations vécues
- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques et mises en situation

❖ **Coût de la formation** :

- Individuel : 310 € TTC
- Employeur ou fonds de formation : 410 € TTC

❖ **Modalités d'évaluation** : Une auto-évaluation et un quizz permettent aux stagiaires de mesurer l'atteinte des objectifs de formation, le développement de leurs compétences, et la qualité de mise en œuvre de la formation. Tout au long de la formation des évaluations formatives orales sont proposées aux stagiaires.

❖ **Validation** : Attestation de présence et de formation professionnelle continue.

❖ **Inscription** : Pour toute inscription, remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site internet [www.avecdesmotsmediation.com](http://www.avecdesmotsmediation.com) et le renvoyer à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la formation.

\*\*\*\*\*

**Information relative à notre organisme de formation référencé auprès des OPCO** : L'Association AVEC DES MOTS MEDIATION est également un organisme de formation enregistré sous le numéro **31590847559** de déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). L'Association AVEC DES MOTS MEDIATION est organisme de formation certifié QUALIOPFI. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.

---

4 Accueil pour les Personnes à Mobilité Réduite.

**Association Avec des mots Médiation** - Siège social : 31 rue Paul Bert – 59260 HELLEMES

Contacts : Audrey RINGOT, Co-directrice, Responsable de la formation - Tel. : ou 06.14.43.05.40

Marine DESMAZEAU, Référente handicap de l'organisme de formation – Tel. : 06.13.38.11.92

[avecdesmotsmediation@gmail.com](mailto:avecdesmotsmediation@gmail.com) [www.avecdesmotsmediation.com](http://www.avecdesmotsmediation.com)

SIRET : 517 962 189 00034 – APE : 9899 B

maj.01-2024